

SENAT
DÉBATS PARLEMENTAIRES

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION,
RÉDACTION ET ADMINISTRATION
26, rue Desaix, 75727 Paris CEDEX 15.



TÉLÉPHONE :
Rens. (1) 45-75-62-31 Adm. (1) 45-78-61-39
TELEX 201176 F DIR JO PARIS

PREMIÈRE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1986-1987

COMPTE RENDU INTÉGRAL

1^{re} SÉANCE

Séance du mercredi 1^{er} juillet 1987

SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE M. ALAIN POHER

1. **Ouverture de la première session extraordinaire de 1986-1987** (p. 2947).
2. **Procès-verbal** (p. 2947).
3. **Conférence des présidents** (p. 2947).
MM. le président, Michel Caldaguès, André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement.
4. **Dépôt de rapports** (p. 2948).
5. **Ordre du jour** (p. 2948).

COMPTE RENDU INTEGRAL

PRÉSIDENCE DE M. ALAIN POHER

La séance est ouverte à douze heures quarante.

M. le président. La séance est ouverte.

1

OUVERTURE DE LA PREMIÈRE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1986-1987

M. le président. En application des articles 29 et 30 de la Constitution, je déclare ouverte la première session extraordinaire de 1986-1987.

2

PROCÈS-VERBAL

M. le président. Le compte rendu analytique de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observation ?...

Le procès-verbal est adopté sous les réserves d'usage.

3

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

M. le président. La conférence des présidents a établi comme suit l'ordre du jour des prochaines séances du Sénat :

A. - Mardi 7 juillet 1987, à seize heures et le soir :

1° Sous réserve de transmission du texte, deuxième lecture du projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale (A.N. 860) ;

2° Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de la convention européenne pour la répression du terrorisme (n° 339, 1986-1987) ;

3° Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification d'un accord entre les Etats membres des Communautés européennes concernant l'application de la convention européenne pour la répression du terrorisme (n° 340, 1986-1987) ;

4° Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, modifiant le code de procédure pénale et relatif à la poursuite et au jugement de certaines infractions commises à l'étranger (n° 341, 1986-1987) ;

La conférence des présidents a décidé qu'il sera procédé à une discussion générale commune de ces trois derniers projets de loi.

B. - Mercredi 8 juillet 1987, à quinze heures et le soir :

1° Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à faciliter la réalisation d'un nouveau franchissement de l'estuaire de la Seine (n° 287, 1986-1987) ;

2° Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant réforme du régime d'assurance vieillesse applicable à Saint-Pierre-et-Miquelon ;

3° Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à modifier le mode d'élection des conseillers municipaux en Nouvelle-Calédonie et dépendances (n° 307, 1986-1987) ;

4° Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à étendre au territoire de la Polynésie française la législation des sociétés anonymes à participation ouvrière (n° 306, 1986-1987) ;

5° Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative au transfert de la compétence du second cycle de l'enseignement du second degré au territoire de la Polynésie française (n° 305, 1986-1987) ;

6° Eventuellement, conclusions de commissions mixtes paritaires ou navettes diverses.

C. - Jeudi 9 juillet 1987, à neuf heures trente, à quinze heures et le soir :

1° Conclusions de la commission mixte paritaire ou nouvelle lecture du projet de loi modifiant le titre I^{er} du livre I^{er} du code du travail et relatif à l'apprentissage ;

2° Conclusions de la commission mixte paritaire ou nouvelle lecture du projet de loi sur le développement du mécénat ;

3° Conclusions de la commission mixte paritaire ou nouvelle lecture du projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs ;

4° Eventuellement, conclusions de commissions mixtes paritaires ou navettes diverses.

La conférence des présidents a fixé un délai limite pour le dépôt des amendements expirant, dans chaque cas, la veille du jour où commence la discussion, à dix-sept heures, pour tous les projets et propositions de loi prévus jusqu'à la fin de la session extraordinaire, à l'exception des textes de commissions mixtes paritaires.

Y a-t-il des observations en ce qui concerne la proposition de la conférence des présidents qui a été faite sous réserve de l'application de l'article 32, alinéa 4, du règlement pour le jour de séance autre que mardi, jeudi et vendredi ? ...

M. Michel Caldaguès. Je demande la parole.

M. le président. La parole est à M. Caldaguès.

M. Michel Caldaguès. Monsieur le président, je m'étonne, à mon tour, de ne pas voir figurer à l'ordre du jour de la session extraordinaire le projet de loi relatif à la lutte contre le trafic des stupéfiants, que nous avons adopté - sans les voix de l'opposition ! - voilà trois semaines.

Ceux qui ont pour mission de combattre ce fléau attendent avec impatience le vote de ce texte.

J'aimerais que le Gouvernement nous dise quelles sont ses intentions à cet égard.

M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement. Je demande la parole.

M. le président. Il serait effectivement souhaitable, monsieur le ministre, que vous réitériez en séance publique les explications que vous avez données à ce sujet à la conférence des présidents.

Je vous donne la parole.

M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement. Je vous remercie, monsieur le président, monsieur le sénateur, de me donner l'occasion d'exposer devant l'ensemble de la Haute Assemblée l'état d'avancement des travaux parlementaires sur ce texte important, auquel le Gouvernement est attaché et qui s'insère dans un dispositif d'ensemble visant à renforcer les moyens de lutte contre la drogue par un arsenal législatif adapté.

Ce texte est en cours d'examen devant la commission des lois de l'Assemblée nationale ; il n'est pas encore rapporté. Il ne pouvait pas, eu égard à la brièveté de la session extraordinaire, être inscrit à l'ordre du jour de celle-ci. Nous avons

toutefois pris l'engagement devant la conférence des présidents que ce texte viendrait en toute priorité dès les premiers jours de la session d'automne.

M. Michel Caldaguès. Je m'en réjouis !

M. Etienne Dailly. Très bien !

M. le président. Y a-t-il d'autres observations en ce qui concerne la proposition de la conférence des présidents qui a été faite sous réserve de l'application de l'article 32, alinéa 4, du règlement ?...

Cette proposition est adoptée.

4

DÉPÔT DE RAPPORTS

M. le président. J'ai reçu de M. Xavier de Villepin un rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale autorisant la ratification de la convention européenne pour la répression du terrorisme (n° 339, 1986-1987).

Le rapport sera imprimé sous le numéro 346 et distribué.

J'ai reçu de M. Xavier de Villepin un rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale autorisant la ratification d'un accord entre les Etats membres des Communautés européennes concernant l'application de la convention européenne pour la répression du terrorisme (n° 340, 1986-1987).

Le rapport sera imprimé sous le numéro 347 et distribué.

J'ai reçu de M. Sosefo Makapé Papilio un rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale relative au transfert de la compétence du second cycle de l'enseignement du second degré au territoire de la Polynésie française (n° 305, 1986-1987).

Le rapport sera imprimé sous le numéro 348 et distribué.

5

ORDRE DU JOUR

M. le président. Voici quel sera l'ordre du jour de la prochaine séance publique, précédemment fixée au mardi 7 juillet 1987, à seize heures et le soir :

1° Sous réserve de transmission du texte, deuxième lecture du projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale.

2° Discussion du projet de loi (n° 339, 1986-1987), adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de la convention européenne pour la répression du terrorisme.

Rapport (n° 346) de Xavier de Villepin fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

3° Discussion du projet de loi (n° 340, 1986-1987), adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification d'un accord entre les Etats membres des Communautés européennes concernant l'application de la convention européenne pour la répression du terrorisme.

Rapport (n° 347) de M. Xavier de Villepin fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

4° Discussion du projet de loi (n° 341 1986-1987), adopté par l'Assemblée nationale, modifiant le code de procédure pénale et relatif à la poursuite et au jugement de certaines infractions commises à l'étranger.

Rapport (n° 345) de M. Paul Masson fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Le Sénat, sur proposition de la conférence des présidents, a décidé qu'il sera procédé à une discussion générale commune de ces trois derniers textes.

Délai limite pour le dépôt des amendements

Conformément à la décision prise le mercredi 1^{er} juillet 1987 par la conférence des présidents, en application de l'article 50 du règlement, le délai limite pour le dépôt des amendements à tous les projets et propositions de loi prévus jusqu'à la fin de la session extraordinaire à l'exception des textes de commissions mixtes paritaires, est fixé, dans chaque cas, à la veille du jour où commence la discussion, à dix-sept heures.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à douze heures cinquante.)

Le Directeur

du service du compte rendu sténographique,
ROBERT ETIENNE

ERRATUM

TABLES DES DÉBATS DU SÉNAT

TABLE NOMINATIVE

Sessions de 1986

Page 308, l'intervention de M. Edouard Le Jeune sur le budget des anciens combattants, attribuée à M. Max Lejeune, doit être replacée à la suite des interventions de son auteur, p. 307.

ORDRE DU JOUR

DES PROCHAINES SÉANCES DU SÉNAT

établi par le Sénat dans sa séance du mercredi 1^{er} juillet 1987 à la suite des conclusions de la conférence des présidents et compte tenu de l'application de l'article 32 (alinéa 4) du règlement

Mardi 7 juillet 1987, à seize heures et le soir :

1° Sous réserve de transmission du texte, deuxième lecture du projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale (A.N., n° 860).

2° Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de la Convention européenne pour la répression du terrorisme (n° 339, 1986-1987) ;

3° Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification d'un accord entre les Etats membres des communautés européennes concernant l'application de la Convention européenne pour la répression du terrorisme (n° 340, 1986-1987) ;

4° Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, modifiant le code de procédure pénale et relatif à la poursuite et au jugement de certaines infractions commises à l'étranger (n° 341, 1986-1987).

(La conférence des présidents a décidé qu'il sera procédé à une discussion générale commune de ces trois derniers projets de loi.)

Mercredi 8 juillet 1987, à quinze heures et le soir :

1° Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à faciliter la réalisation d'un nouveau franchissement de l'estuaire de la Seine (n° 287, 1986-1987) ;

2° Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant réforme du régime d'assurance vieillesse applicable à Saint-Pierre-et-Miquelon ;

3° Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à modifier le mode d'élection des conseillers municipaux en Nouvelle-Calédonie et dépendances (n° 307, 1986-1987) ;

4° Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à étendre au territoire de la Polynésie française la législation des sociétés anonymes à participation ouvrière (n° 306, 1986-1987) ;

5° Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative au transfert de la compétence du second cycle de l'enseignement du second degré au territoire de la Polynésie française (n° 305, 1986-1987) ;

6° Eventuellement, conclusions de commissions mixtes paritaires ou navettes diverses.

Jeudi 9 juillet 1987, à neuf heures trente, à quinze heures et le soir :

1° Conclusions de la commission mixte paritaire ou nouvelle lecture du projet de loi modifiant le titre 1^{er} du livre 1^{er} du code du travail et relatif à l'apprentissage ;

2° Conclusions de la commission mixte paritaire ou nouvelle lecture du projet de loi sur le développement du mécénat ;

3° Conclusions de la commission mixte paritaire ou nouvelle lecture du projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs ;

4° Eventuellement, conclusions de commissions mixtes paritaires ou navettes diverses.

(La conférence des présidents a fixé un délai limite pour le dépôt des amendements expirant, dans chaque cas, la veille du jour où commence la discussion, à dix-sept heures, pour tous les projets et propositions de loi prévus jusqu'à la fin de la session extraordinaire, à l'exception des textes de commissions mixtes paritaires.)

NOMINATION DE RAPPORTEURS

COMMISSIONS DES AFFAIRES CULTURELLES

M. Paul Séramy a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 269 (1986-1987), de M. Jean Francou et plusieurs de ses collègues, relative au statut des langues et cultures régionales dans l'enseignement, les affaires culturelles, l'éducation permanente, la radio et la télévision.

M. Marcel Lucotte a été nommé rapporteur du projet de loi n° 319 (1986-1987), relatif aux enseignements artistiques.

COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU PLAN

M. Paul Caron a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 287 (1986-1987), adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à faciliter la réalisation d'un nouveau franchissement de l'estuaire de la Seine.

M. Pierre Lacour a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 299 (1986-1987), de M. Pierre Lacour, tendant à résoudre le problème des enclaves.

COMMISSIONS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA DÉFENSE ET DES FORCES ARMÉES

M. Pierre Matraja a été nommé rapporteur du projet de loi n° 262 (1986-1987), autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne relative à la délimitation des frontières maritimes dans la région des Bouches de Bonifacio.

M. Pierre Matraja a été nommé rapporteur du projet de loi n° 277 (1986-1987), adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification d'une convention d'entraide judiciaire en matière civile entre la République française et la République démocratique allemande.

M. Michel Francis a été nommé rapporteur du projet de loi n° 294 (1986-1987), autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe ou d'accident grave.

M. Xavier de Villepin a été nommé rapporteur du projet de loi n° 339 (1986-1987), adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de la Convention européenne pour la répression du terrorisme.

M. Xavier de Villepin a été nommé rapporteur du projet de loi n° 340 (1986-1987), adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification d'un accord entre les Etats membres des Communautés européennes concernant l'application de la Convention européenne pour la répression du terrorisme.

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

M. François Louisy a été nommé rapporteur du projet de loi n° 312 (1986-1987), adopté par l'Assemblée nationale, portant réforme du régime d'assurance vieillesse applicable à Saint-Pierre-et-Miquelon.

M. Louis Souvet a été nommé rapporteur en 2^e lecture du projet de loi n° 326 (1986-1987), modifié par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord.

M. Franz Duboscq a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 309 (1986-1987) de M. Alain Gérard, tendant à prendre en compte la durée du séjour en Afrique du Nord de 1952 à 1962 des anciens combattants pour l'octroi d'une retraite anticipée.

M. Franz Duboscq a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 310 (1986-1987) de M. Alain Gérard, tendant à permettre le départ à la retraite dès 55 ans des anciens combattants d'Afrique du Nord demandeurs d'emploi en fin de droits ou pensionnés à un taux égal ou supérieur à 60 p. 100.

M. Paul Souffrin a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 328 (1986-1987) de Mme Marie-Claude Beaudeau, relative à l'admission des chiens-guides d'aveugles dans tous les lieux accessibles au public.

M. Paul Souffrin a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 329 (1986-1987) de M. Paul Souffrin, tendant à interdire le cumul d'une pension de retraite et d'un revenu d'activité au-dessus d'un certain plafond de ressources.

M. Paul Souffrin a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 330 (1986-1987) de M. André Duroméa, tendant à prendre en compte la durée du séjour en Afrique du Nord de 1952 à 1962 des anciens combattants, pour une retraite anticipée.

M. Paul Souffrin a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 331 (1986-1987) de M. André Duroméa, tendant à permettre le départ à la retraite anticipée à l'âge de cinquante-cinq ans aux anciens combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc, demandeurs d'emploi en fin de droits ou pensionnés à un taux égal ou supérieur à 60 p. 100.

COMMISSION DES LOIS, DE LÉGISLATION, DU SUFFRAGE UNIVERSEL, DU RÈGLEMENT ET D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

M. Hubert Haenel a été nommé rapporteur du projet de loi n° 291 (1986-1987), relatif à l'action en justice dans l'intérêt collectif des consommateurs.

M. Jacques Grandon a été nommé rapporteur du projet de loi n° 342 (1986-1987), adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux obligations en matière de vente ou d'échange de certains objets mobiliers et à la répression du recel.

M. Paul Masson a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 288 (1986-1987) de M. Robert Schwint, tendant à créer un conseil national de prévention de la délinquance.